

nouvelles, dont nous avons à parler chaque année, il n'y en a guère que deux ou trois qui comptent, qui méritent d'être un peu longuement étudiées et jugées. Et encore, ces deux ou trois, quelle figure feront-elles trente ans plus tard ? Et dans un siècle ? Donc, neuf fois sur dix, nous sommes dans le vrai des choses, en traitant, avec une indulgence détachée, des divertissements éphémères.

JULES LEMAITRE.

Le Parc Sohmer a fait cette semaine une quasi-réouverture, et pour ses débuts de l'année a fait un coup de maître.

Nous avons eu toute cette semaine un régal artistique comme n'en rêvaient plus depuis longtemps les plus ambitieux.

C'était bien triste de voir fermé si longtemps le Parc Sohmer où nous avons passé cet été des journées aussi charmantes et aussi joyeuses.

L'essai tenté cette semaine par Messieurs Lavigne et Lajoie est des plus heureux, c'est du renouveau, presque du printemps.

Dans tous les cas, ces messieurs ont eu là une preuve qu'un programme artistique amène toujours une jolie affluence.

Dimanche dernier il y avait foule, et toute la semaine il y a eu une salle bien remplie.

Pour les quelques morceaux que nous avons entendus nous n'avons que des éloges à faire aux artistes qui ont chanté cette semaine au Parc Sohmer.

Madame Mounier chante, d'une manière ravissante et avec une grâce exquise, le grand air de "Samson et Dalila"

de Saint-Saëns, morceau plein d'originalité et de distinction ; aussi elle est admirée et bissée aux applaudissements de la salle entière. Cette artiste a une voix superbe, puissante et pleine de chaleur ; c'est une étoile de première grandeur, et elle a été accueillie avec enthousiasme.

M. De Thurcins chante d'une manière parfaite "Fille des rois" de l'opéra "l'Africaine," et "Toréador" de "Carmen." C'est peut-être le meilleur baryton que nous ayons entendu à Montréal. M. Sallard est très heureux dans sa chanson "Un gaillard." M. Butat chante une valse entraînant "Verse moi du bourgogne."

Mademoiselle Lamberty est une excellente chanteuse légère de la bonne école, et fait très bonne impression sur le public.

Souhaitons que cette semaine ne soit pas la seule dans laquelle nous aurons l'avantage d'entendre ces merveilleux artistes.

L'été avance à grands pas. A bientôt les beaux jours et les grands dimanches du Parc Sohmer.

Tout se prépare pour la grande séance de Jim Corbett dont nous donnons aujourd'hui l'annonce.

Don de joyeux avènement.

Notre confrère du *Courrier du Canada* annonce que MM. Séguin et Lalime, de St. Hyacinthe, ont donné à Sa Grandeur Mgr Decelles, à l'occasion de sa consécration, une paire de *scandales* artistement fabriqués.

Il paraît qu'ils s'y entendent dans le diocèse de St. Hyacinthe.

TRIBOULET.

RAPPORT OFFICIEL

DE LA

Sun Life Assurance Company

DU CANADA

Rapport des directeurs pour l'année se terminant au 31 Décembre 1892.

L'Assemblée annuelle de la Sun Life Assurance Company du Canada a eu lieu dans les bureaux de la Compagnie, rue Notre-Dame à Montréal, vendredi le 10 mars 1893. Il y avait là une nombreuse assistance d'intéressés composés non-seulement de citoyens de Montréal, mais encore d'hommes d'affaires venant de villes éloignées. Le président, M. Robertson Macaulay, occupait le fauteuil.

Le rapport et l'état financier suivants ont été soumis à l'assemblée.

RAPPORT DES DIRECTEURS POUR 1892.

Les directeurs se présentent devant vous cette année avec un rapport qu'ils savent devoir donner pleine satisfaction. Les résultats des opérations de l'année, sous le rapport de leur étendue comme sous celui

des profits réalisés, dépassent considérablement ce qu'ils considéraient comme l'extrême limite de leurs espérances.

Les demandes d'assurance Vie ont été de 4,489, couvrant un montant de \$8,566,457.10, et 4,304 polices ont été émises pour une somme de \$2,991,196.54, la balance ayant été refusée ou se trouvant encore en litige, lors de la clôture des livres.

Ces chiffres dépassent ceux de l'année précédente de 1,488 applications pour \$2,664,935.50. Les affaires nouvelles se trouvaient ainsi dépasser non-seulement celles inscrites par la compagnie pendant aucune période de 12 mois depuis sa fondation, mais elles surpassaient en importance celles qu'aucune autre compagnie canadienne ait jamais faites en une année.

Les polices Vie en force au 31 décembre dernier étaient au nombre de 14,718, assurant \$23,991,946.64 soit une augmentation pour l'année de 2,107 polices pour \$4,464,031.80.

Ainsi qu'on en jugera par les annexes accompagnant ce rapport, le revenu a atteint la forte somme de \$1,131,867.61, équivalant à peu près de \$4,000 par jour ouvrable de l'année. Cela représente une augmentation de \$214,693.01 sur le total de 1891.

Une augmentation correspondante sera constatée dans la liste de l'actif, qui actuellement se monte à \$3,403,700.57, accusant un surplus sur tout le passif et le fonds capital de \$244,928.77. Pour saisir la

pleine signification de cet immense surplus, il est nécessaire de se rappeler que la compagnie a partagé durant l'année près de \$200,000 en espèces de profits avec les porteurs de ses polices, de telle sorte que la présente accumulation de fonds est, en somme, le résultat d'une année seulement d'opération.

Ce fait est des plus importants à constater, et il est des plus satisfaisants en ce qui touche aux opérations de l'année.

Un des principaux facteurs de succès dans toute compagnie d'assurance sur la vie est le soin qu'elle prend dans le choix des risques acceptés et secourus. Tout manque de précaution dans le choix des personnes auxquelles elle octroie des polices est certain d'entraîner une augmentation dans la proportion des décès et par suite de diminuer d'autant les profits des porteurs de polices. Il est bon d'avoir à dire que cette année les réclamations par suite de décès sont de \$16,537.72 de moins que pendant l'exercice précédent, bien que le montant des polices ait été augmenté de beaucoup et que le taux de 1891 fut très modéré.

Ce fait ne dépend peut-être pas entièrement d'une habileté extraordinaire dans l'admission des applicants, cependant il démontre le soin et la prudence avec lesquels la compagnie gère ses affaires, et qui n'augmente pas seulement son surplus mais encore la rend particulièrement recommandable à ceux qui, désirant s'assu-